

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°22-112 COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

ID: 038-243801255-20221215-D22_112-AI

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

SLOW

Acte mis en ligne le : 22/12/2022

Nombre de Membres En exerc

En exercice: 36 Présents: 22

Votants: 31

L'an 2022, le jeudi 15 décembre à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

<u>Présents</u>: André QUEMIN (Bonnefamille); Monique DELAY, Pierre-Louis ORELLE (Charantonnay); Christian REY, Alexandra THOMAS (Diémoz); Alain CAUQUIL, Christine FASSINOT (Grenay); Daniel ANGONIN, Martine CHASTAGNARET, Albert GIRERD-POTIN, Christine NOWAK, Patrick ROSET (Heyrieux); René PORRETTA, Maryline TASCIOTTI (Oytier-Saint-Oblas); Véronique CHARDON, Bernard COCHARD, (Roche); Isabelle BOUQUET, Patrick CASTAING, Valérie MICHA-FRACHON, (Saint Georges d'Espéranche); Murielle MUSTI, Régis ROUSSEL (Saint-Just Chaleyssin); Vanessa DEVAUX (Valencin).

<u>Absents</u>: Fabien BICHET, Michel CARLES, Julie GASS-VERNAY, Valérie GENDRIN, Brigitte GROIX, Ludovic HIRTH (excusé), Isabelle HUGOU, Bernard JULLIEN, Laurence MUCCIARELLI (excusée), Alain NEPLE, Robert PARISET, Michel REVEYRAND, Joël TERRY, Aurélie VERNAY.

<u>Procurations:</u>

Fabien BICHET à Pierre-Louis ORELLE Michel CARLES à Régis ROUSSEL

Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET Brigitte GROIX à Valérie MICHA-FRACHON Bernard JULLIEN à Vanessa DEVAUX Laurence MUCCIARELLI à Christian REY Michel REVEYRAND à Albert GIRERD-POTIN

Joël TERRY à Patrick CASTAING Aurélie VERNAY à René PORRETTA

ECONOMIE DE PROXIMITE - AIDE A L'INVESTISSEMENT DES TPE/PME COMMERCE, ARTISANAT ET SERVICES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Classification contrôle de légalité : 7.4.1

Par délibération n° 22-002 du 10 février 2022, le Conseil communautaire, dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie de proximité, a décidé de poursuivre l'attribution d'aides financières à l'investissement pour les entreprises du territoire.

2 dossiers ont été instruits par le service développement économique et ont reçu un avis favorable des membres de la Commission Economie qui se sont réunis le 07 décembre 2022 :

- Dispositif Région AURA/COLL'in Communauté : 1 dossier
- Dispositif complémentaire COLL'in Communauté : 1 dossier

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération du Conseil communautaire n°22-002 du 10/02/2022;
- VU les dossiers de demande de subvention présentés dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement des TPE/PME du commerce, de l'artisanat et des services,
- VU l'avis favorable donné par la Commission Economie,
- D'ATTRIBUER une subvention d'investissement pour tous les dossiers mentionnés ci-après conformément au tableau récapitulatif présenté et conformément aux crédits inscrits au budget général 2022:

Dossier RCC22/12 : subvention de 5 000 €

o Dossier CC22/05: subvention de 2 464.46€

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes
Martine CHASTAGNARET	René PORRETTA	
Mukarunt	tonita	